

No : R-4110-2019, phase 3

Hydro-Québec Distribution

(ci-après le Distributeur)

Demanderesse

et

**Groupe de recommandations et
d'actions pour un meilleur
environnement (GRAME)**

Intéressé

DEMANDE D'INTERVENTION DU GRAME

*Demande d'approbation des grilles de pondération des critères d'évaluation des
soumissions pour les appels d'offres de 480 MW d'énergie renouvelable (A/O 2021-01)
et de 300 MW d'énergie éolienne (A/O 2021-02) et d'une clause de renouvellement aux
contrats*

AU SOUTIEN DE SA DEMANDE D'INTERVENTION, LE GRAME SOUMET
RESPECTUEUSEMENT CE QUI SUIT :

I. Nature de l'intérêt et représentativité

1. Le 1^{er} novembre 2019, le Distributeur déposait à la Régie de l'énergie une demande d'approbation relative à son plan d'approvisionnement 2020-2029 (ci-après, le «Plan») ;
2. Dans sa décision procédurale D-2019-157, datée du 22 novembre 2019, la Régie convoquait une audience publique et donnait instruction à toute personne intéressée à participer à la demande R-4110-2019 de faire parvenir leur demande d'intervention d'ici le 6 décembre 2019 ;
3. Dans la décision procédurale D-2020-018, datée du 14 février 2020, la Régie rejetait la demande d'intervention du GRAME pour la Phase 1 au motif que sa demande d'intervention ne démontrait pas un intérêt distinct et spécifique et que d'autres personnes intéressées représentaient des intérêts environnementaux similaires ;

4. Le 10 septembre 2021, le Distributeur déposait à la Régie une demande relative à l'approbation des grilles de pondération des critères d'évaluation des soumissions pour les appels d'offres de 480 MW d'énergie renouvelable (A/O 2021-01) et de 300 MW d'énergie éolienne (A/O 2021-02) et à une clause de renouvellement aux contrats ;

5. Dans son Avis¹ daté du 22 septembre 2021, la Régie demande aux personnes intéressées par cette demande de transmettre leur demande d'intervention, accompagnée d'une liste des sujets d'intervention et d'un budget de participation, au plus tard le 5 octobre 2021 ;

6. À titre d'intervenant et dans une optique d'intérêt public, le GRAME souhaite contribuer à l'examen de la phase 3 de la demande d'approbation du plan d'approvisionnement 2020-2029 du Distributeur, portant sur l'approbation des grilles de pondération des critères d'évaluation des soumissions pour les appels d'offres de 480 MW d'énergie renouvelable (A/O 2021-01) et de 300 MW d'énergie éolienne (A/O 2021-02) et d'une clause de renouvellement aux contrats, afin de s'assurer que les grilles de pondération des critères d'évaluation qui seront approuvées intègrent le mieux possible les politiques énergétiques et préoccupations actuelles en matière de développement durable ;

7. Le GRAME est actif dans les domaines de l'environnement, du développement durable et de l'énergie depuis 1989 et compte une centaine de membres en règle ;

8. Ses représentants ont participé, depuis 1998, à plusieurs groupes de travail dans le cadre des processus canadien et québécois de diminution des émissions de gaz à effet de serre et siègent à des comités rassemblant des représentants de divers paliers de gouvernement, des industriels et des ONG ;

9. Parallèlement, le GRAME est impliqué dans l'action communautaire et l'éducation relative à la protection de l'environnement, menant plusieurs projets en ce sens dont l'Éco-quartier de l'arrondissement de Lachine, à Montréal ;

10. Le GRAME est également co-éditeur, avec les Éditions Multi-Mondes, de l'ouvrage intitulé : « L'autre écologie. Économie, transport et urbanisme : une perspective macroécologique » et du récent ouvrage intitulé : « Énergies renouvelables. Mythes et obstacles : De la réhabilitation de l'hydroélectricité au développement énergétique durable. » ;

11. Par ses interventions à la Régie, le GRAME s'est toujours efforcé d'offrir une perspective différente et d'intégrer des préoccupations de développement durable aux délibérations, notamment par la prise en compte des impacts environnementaux des différentes filières de production d'énergie, dont la distribution d'électricité ;

12. Dans le présent dossier, l'intérêt du GRAME vise à assurer le respect des considérations environnementales et des principes de développement durable dans la prise de décisions portant sur les demandes relatives à l'approbation de la phase 3 du présent dossier ;

¹ A-0083

II. Motifs à l'appui de l'intervention, enjeux abordés et conclusions recherchées

13. Le GRAME a participé à l'étude des dossiers tarifaires R-3492-2002, R-3541-2004, R-3579-2005, R-3610-2006, R-3644-2007, R-3677-2008, R-3708-2009, R-3740-2010, R-3776-2011 et R-3814-2012, R-3854-2013, R-3905-2014, R-3933-2015, R-4011-2017 et R-4057-2018 et R-4100-2019 du Distributeur ;

14. Le GRAME a participé à l'étude des demandes d'approbation des Plans d'approvisionnement 2005-2014 (R-3550-2004), 2008-2017 (R-3648-2007), 2011-2020 (R-3748-2010), 2014-2023 (R-3864-2013) et 2017-2026 (R-3986-2016) du Distributeur ;

15. Le GRAME a également participé à plusieurs dossiers portant sur les grilles d'évaluation des appels d'offres du Distributeur, soit le dossier R-3525-2004 (*Demande d'approbation d'un critère non monétaire relié au développement durable*), le dossier R-3540-2004 portant sur un appel d'offres du Distributeur pour un *Bloc d'énergie produit par cogénération à partir d'une capacité installée de 800 mégawatts*, le dossier R-3558-2005 (*Demande d'approbation de la procédure d'appel d'offres et d'octroi pour les contrats d'approvisionnement en électricité d'un an et moins*), le dossier R-3628-2007 (*Demande d'approbation d'une modification à la grille de pondération des critères non monétaires pour un second bloc d'énergie éolienne*), le dossier R-3685-2009 (*Demande d'approbation de la grille de pondération des critères non monétaires pour l'appel d'offres éolien issus de projets communautaires et autochtones (A/O 2009-02)*) et le dossier R-3695-2009 (*Demande d'approbation de la grille de pondération des critères non monétaires pour l'appel d'offres relatif à l'énergie produite par cogénération à la biomasse (A/O 2009-01)*);

16. Concernant les dossiers portant sur l'approbation de contrats d'approvisionnement, le GRAME a participé au dossier au dossier R-3462-2001 (*Demande relative à l'approbation de la Procédure d'appel d'offres et d'octroi des contrats d'approvisionnement et du Code d'éthique portant sur la gestion des appels d'offres applicables aux contrats d'approvisionnement en électricité d'Hydro-Québec*), ainsi qu'au dossier R-3939-2015 (*Demande d'approbation des contrats d'approvisionnement en électricité découlant de l'appel d'offres A/O 2015-01*) ;

17. En lien direct avec la présente demande d'approbation soumise en phase 3 de la demande d'approbation du Plan d'approvisionnement 2020-2029 du Distributeur, le GRAME a participé à la rencontre du 7 juillet 2020 tenue dans le cadre du Processus de consultation réglementaire d'Hydro-Québec Distribution, portant sur les approvisionnements en électricité d'Hydro-Québec Distribution, et a transmis des commentaires au Distributeur suite à cette rencontre ;

18. Le GRAME souhaite cibler son intervention sur les trois enjeux suivants, lesquels sont détaillés dans la liste des sujets déposée en annexe de la présente demande :

- Bloc de 480 MW d'énergie renouvelable / Étape 1 : l'évaluation des soumissions en fonction des exigences minimales

- Bloc de 480 MW d'énergie renouvelable / Classement des soumissions / Critères de sélection

- Bloc de 300MW d'énergie éolienne / Critères de sélection (Tableau 2)

III. Présentation de la preuve et argumentation

19.. Le GRAME entend participer à l'analyse de la preuve déposée et aux autres étapes portant sur la phase 3 de la demande d'approbation du Plan d'approvisionnement 2020-2029 ;

20. Pour la présente cause, le GRAME a retenu les services de sa consultante externe madame Nicole Moreau, analyste en énergie et environnement, qui détient un baccalauréat en administration des affaires des HEC de même qu'une maîtrise en sciences de l'environnement, ainsi qu'une formation de l'Université de Sherbrooke en vérification environnementale ;

21. Le GRAME compte également sur la collaboration, à titre d'analyste interne, de monsieur Billal Tabaichount, chargé de projet et analyste au GRAME, qui détient un baccalauréat et une maîtrise en sciences économiques (Université du Québec à Montréal), ainsi qu'une maîtrise en sciences de l'environnement (Universitat Autònoma de Barcelona) ;

IV. Frais, budget prévisionnel et communications

22. Conformément à l'article 36 de la *Loi sur la Régie de l'énergie*, le GRAME demande à la Régie que lui soient remboursés les frais encourus pour sa participation à titre d'intervenant à la phase 3 de la présente demande ;

23. Conformément aux instructions de la Régie de l'énergie émises dans son avis aux personnes intéressées daté du 22 septembre 2021, le budget de participation du GRAME est déposé en annexe de la présente demande d'intervention ;

24. Aux fins de communications, le GRAME apprécierait que toute correspondance en rapport avec la présente demande soit acheminée à la procureure soussignée, avec copie à la directrice du GRAME, aux coordonnées suivantes :

Me Geneviève Paquet

3090, boul. le Carrefour, suite 200,

Laval, Québec, H7T 2J7

Téléphone : 450-687-5055, poste 226 ; Télécopieur : 450-687-8181

Courriel : genevieve_paquet@videotron.ca

Catherine Houbart, directrice

Groupe de recommandations et d'actions pour un meilleur environnement
(GRAME)

735, rue Notre-Dame, bureau 202

Lachine, Québec H8S 2B5

Tél. : 514-634-7205

Courriel : catherine@grame.org

25. Le GRAME soumet que sa participation sera utile et pertinente à l'examen des enjeux de la phase 3 du dossier R-4110-2019 ;

26. La présente demande d'intervention est bien fondée en faits et en droit.

POUR CES MOTIFS, PLAISE À LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE :

D'ACCUEILLIR la présente demande d'intervention ;

D'ACCORDER le statut d'intervenant au GRAME pour la phase 3 de la demande R-4110-2019.

Le 5 octobre 2021

(S) Geneviève Paquet

Geneviève Paquet, Avocate

3090, boul. le Carrefour, suite 200,

Laval, Québec, H7T 2J7

Tél. : 450-687-5055, poste 226

Télécopieur : 450-687-8181

genevieve_paquet@videotron.ca